

CAPTEURS RADIO



SPÉCIALISTE DU BRIDAGE.

Depuis la création de l'entreprise en 1890 jusqu'à aujourd'hui, notre mission est restée identique : garantir la plus grande qualité pour nos produits et services. Cependant les circonstances, les missions et les défis ont évidemment évolué. En nous concentrant sur nos compétences fondamentales, nous avons depuis longtemps pris l'habitude d'établir de nouvelles références pour une technique de bridage innovante : le développement en interne, la plus grande flexibilité possible et la passion pour les solutions individuelles sont nos moteurs.

Tout cela n'est possible qu'avec des collaborateurs motivés et heureux. Un environnement respectueux, le développement personnel et des mesures favorables au bien-être de chacun sont des valeurs qui nous sont chères.



Direction d'entreprise :
Wolfgang Balle, Johannes Maier (l'associé-gérant), Jürgen Förster

HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE

- 1890 Andreas Maier crée la fabrique de serrures.
- 1920 La gamme produite est complétée par des clés à vis.
- 1928 Montage à la chaîne de la SERRURE DE FELLBACH.
- 1951 Diversification dans la technique de bridage de pièces à usiner et d'outils.
- 1965 La gamme est complétée par des sauterelles, le catalogue AMF paraît en 10 langues.
- 1975 Systèmes de bridage hydrauliques s'ajoute aux spécialisations de l'entreprise.
- 1982 Des systèmes de bridage et de montage font leur arrivé dans la gamme de produits.
- 1996 Organisation par équipes dans tous les domaines d'activité d'AMF, Gestion de la qualité certifiée ISO 9001.
- 2001 Garantie de service pour tous les produits d'AMF.
- 2004 Le Zero-Point-Systems d'AMF révolutionne le marché des systèmes de bridage du point zéro
- 2007 La technique de bridage magnétique rejoint la gamme de produits d'AMF
- 2009 Mise au point et lancement de la technique de bridage sous vide.
- 2012 AUTOMATISATION À COÛTS RÉDUITS pour les domaines de la préhension, du bridage, du marquage et du nettoyage.
- 2014 AMF présente la gamme de produits la plus vaste pour les solutions d'automatisation dans le domaine de la technique de bridage du point zéro
- 2017 Les capteurs radio d'AMF élargissent les compétences de l'entreprise dans le domaine de l'industrie 4.0 et s'intègre parfaitement à la gamme de produits d'AMF.

DES PROMESSES QUI COMPTENT AU QUOTIDIEN

C'est pourquoi nous avons adopté quelques principes qui expriment nos convictions et régissent toujours nos actions.

DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL

Même si le produit dont vous avez besoin n'existe pas encore, nous trouverons la solution qui vous convient, qu'il s'agisse d'une version spéciale d'un produit existant, ou d'un tout nouveau produit.

GARANTIE

En cas de réclamation, en dépit de nos exigences draconiennes en matière de qualité, le problème est traité rapidement et sans bureaucratie, même au-delà de la période de garantie.

LES CRITÈRES DE QUALITÉ LES PLUS STRICTS

La fabrication de nos produits fait l'objet de soins méticuleux par tradition depuis 1890. Aujourd'hui elle est évidemment garantie par un système moderne de gestion de la qualité certifié ISO 9001.

LIVRAISON RAPIDE

Pour plus de 5 000 articles dans notre entrepôt, vous pouvez compter sur une expédition le jour même de votre commande.

ASSISTANCE SPÉCIALISÉE ET COMPÉTENTE

Votre distributeur ou les spécialistes de notre équipe trouveront la bonne solution pour chaque situation.

MADE IN GERMANY

Toute notre gamme de produits est entièrement mise au point et fabriquée en Allemagne par nos collaborateurs.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES CAPTEURS RADIO

4 - 13

LA PASSERELLE

14



UNITÉS ÉMETTRICES

15 - 16



CAPTEURS

17 - 21



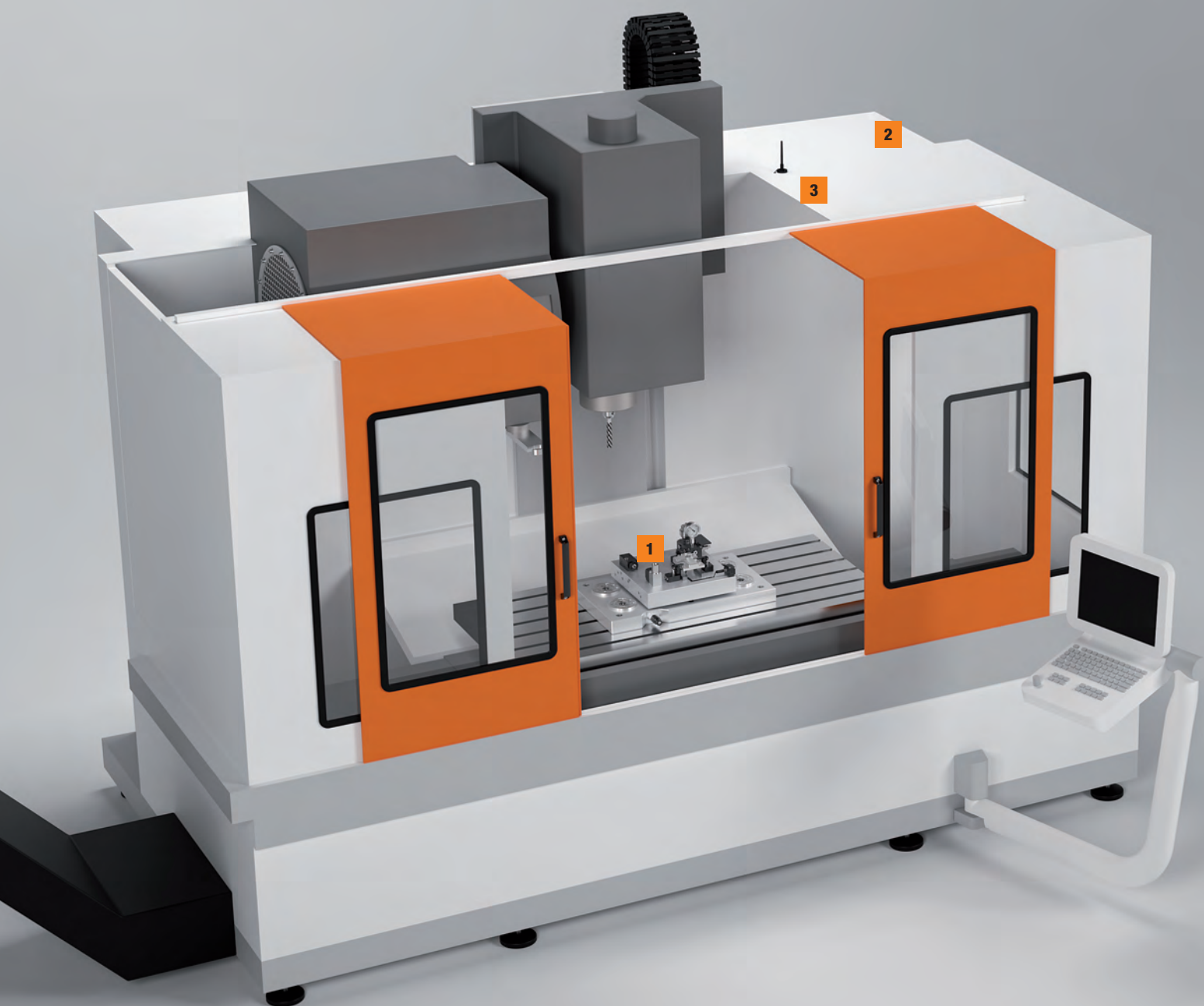
ACCESSORIES

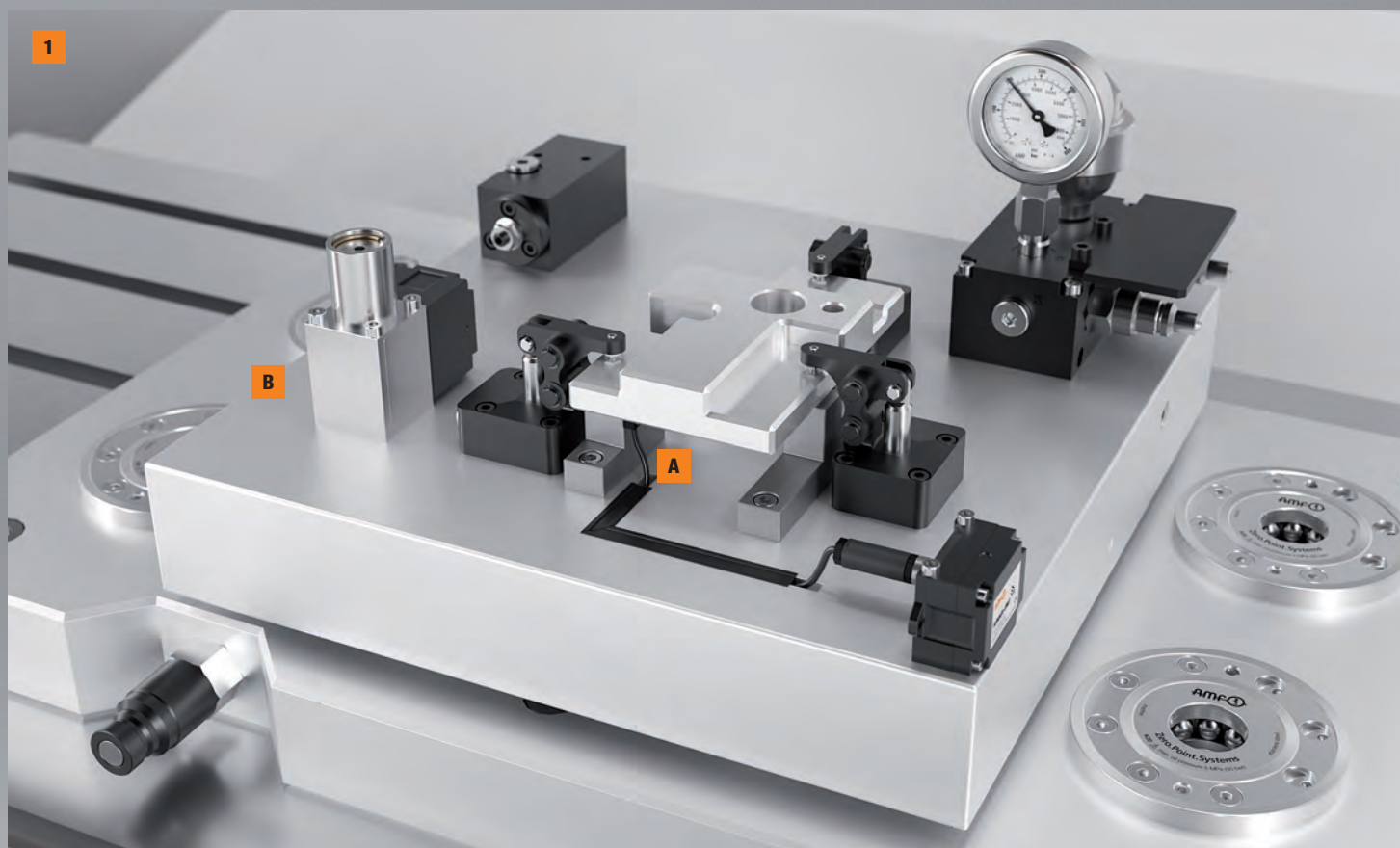
22 - 23



CAPTEURS RADIO AMF - LA TECHNOLOGIE DE COMMUNICATION SANS FIL POUR VOTRE PRODUCTION

L'interrogation des données dans un environnement de fabrication représente la base pour une sécurité du process d'usinage. Il n'est toutefois pas toujours simple de câbler les outils et de commander les données dans le compartiment mécanique. Les capteurs radio AMF créent ici une communication sans fil. Différents états peuvent ainsi être enregistrés par les capteurs qui sont raccordés directement à une unité émettrice. Celle-ci transmet sans fil le signal à la passerelle via Bluetooth Low Energy 4.0. Les signaux y sont reçus et visualisés.





Le dispositif de bridage hydraulique dispose de deux requêtes. Un microrupteur **A** avec unité émettrice raccordée interroge le support de pièce à usiner. Le pressostat radio **B** surveille la pression du circuit de bridage hydraulique du dispositif de bridage.

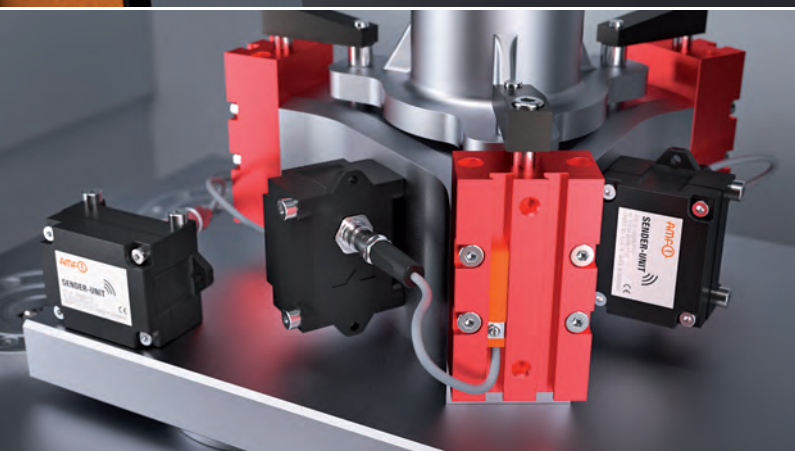


2 La passerelle peut être fixée simplement sur un rail dans l'armoire de commande et reliée à la commande de la machine.



3 Avec la prolongation d'antenne avec pied magnétique, l'antenne de la passerelle peut être menée hors de l'armoire de commande et placée à proximité de l'unité émettrice.

Sous réserve de modifications techniques.



1 L'interrupteur à lames permet d'interroger la position du piston de vérin dans l'élément de bridage et de la transmettre sans fil à la passerelle grâce à l'unité émettrice raccordée.

2 Contrôle d'appui intégré grâce à un microinterrupteur intégré dans l'outil. Si la pièce à usiner est disponible, la validation est effectuée sans fil au moyen de l'unité émettrice à la passerelle et à la commande de la machine.



3 Surveillance hydraulique de la pression à l'aide du pressostat radio intégré. Celui-ci procède à un contrôle d'ouverture de la station de serrage du point zéro.



4 Pour une mise en service plus facile, il est possible de relier un routeur Wi-Fi en option afin d'accéder à l'aide d'une tablette à l'interface utilisateur basée sur le web de la passerelle.

Sous réserve de modifications techniques.

APPLICATIONS DE FRAISAGE/MEULAGE

PAS DE CÂBLES GÊNANTS ET PLUS DE FLEXIBILITÉ



Dans le cadre de l'usinage par fraisage ou meulage, les câbles sont souvent gênants pour l'usinage en raison du positionnement changeant des plateaux rotatifs ou n'offrent pas la flexibilité nécessaire pour suivre les mouvements de l'outil. Par l'utilisation des capteurs radio AMF, le support de pièce à usiner peut être interrogé simplement et en conservant la sécurité du process, et ce sans l'opération fastidieuse qui consiste à passer des câbles.



1 Les unités émettrices avec microinterrupteurs mécaniques peuvent être montées directement sur l'outil et enregistrent la position de la pièce à usiner.



ÉQUIPEMENT EXTERNE

SÉCURITÉ DE PROCESS AVEC LES CAPTEURS RADIO AMF

Les pièces particulièrement lourdes et encombrantes sont idéalement équipées de manière externe puis serrées dans la machine d'usinage.

La reconnaissance rapide d'un positionnement ou d'un serrage erroné de la pièce économise ici beaucoup de temps d'équipement. Avec la transmission radio, cette détection peut avoir lieu déjà sur le poste d'équipement et pas seulement dans la machine.



Sous réserve de modifications techniques.

ANDREAS MAIER GmbH & Co. KG · Phone: +49 711 5766-0 · Web: www.amf.de

ÉQUIPEMENT DE TABLES ALTERNANTES

CONTRÔLE SIMPLE DE LA PIÈCE À USINER ET DE L'OUTIL

Une table alternante offre l'avantage de permettre de prééquiper la commande suivante pendant l'usinage d'une pièce, pour ensuite permuter directement la table dans le compartiment mécanique. Par la permutation des tables, la pose d'un câble représente un coût d'équipement supplémentaire. Des capteurs radio montés sur l'outil facilitent le contrôle de la position et du support de pièce à usiner lors de l'équipement manuel par le collaborateur et lors de l'usinage consécutif.



1 Des microinterrupteurs extrêmement précis peuvent être utilisés pour déterminer si une pièce est fixée sur le support. Le dispositif de transmission connecté au capteur transmet le signal de la salle des machines.



2 Le pressostat sans fil intégré contrôle la pression de serrage hydraulique.

LA PASSERELLE PEUT TRAITER JUSQU'À HUIT SIGNAUX

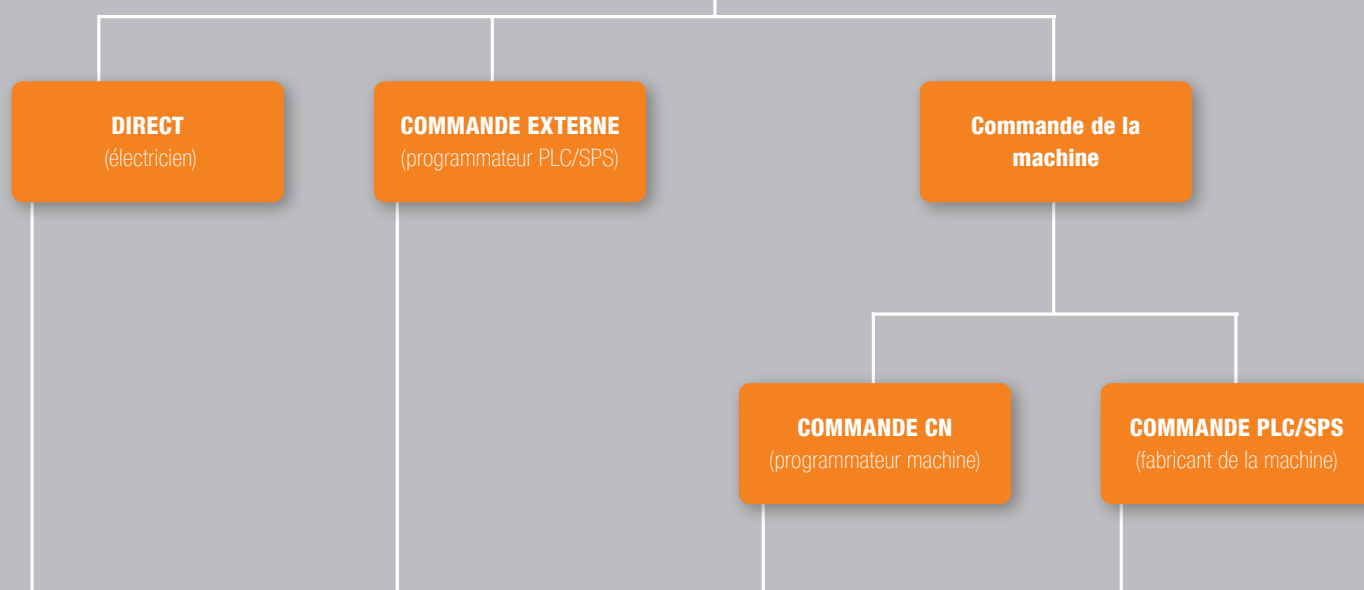


**GATEWAY
PASSERELLE**

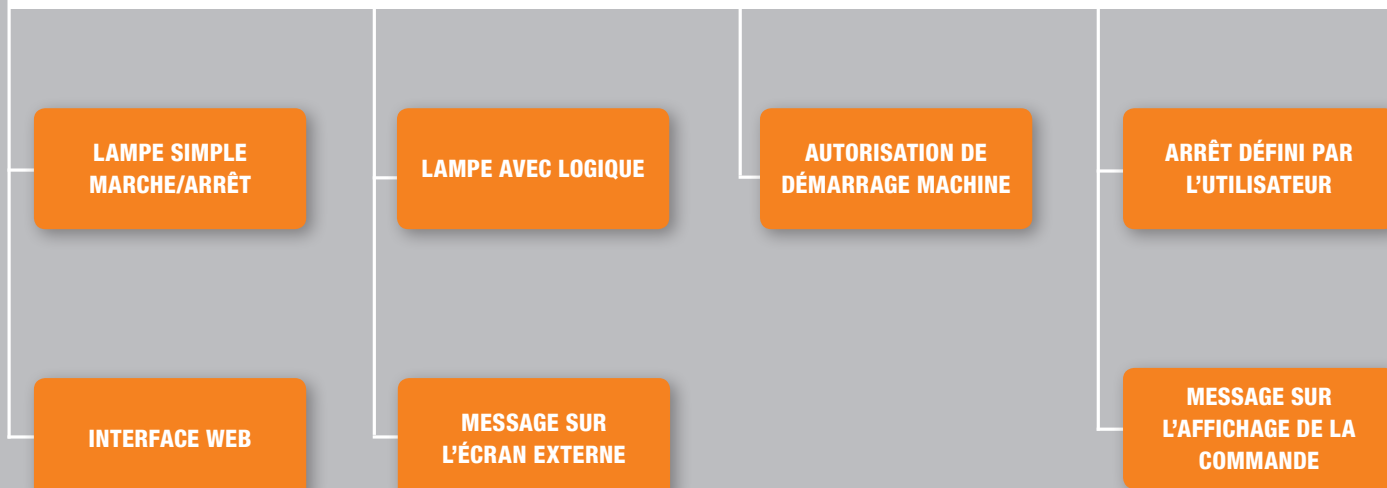
VISIBLES SUR LA PASSERELLE EN VISUEL :

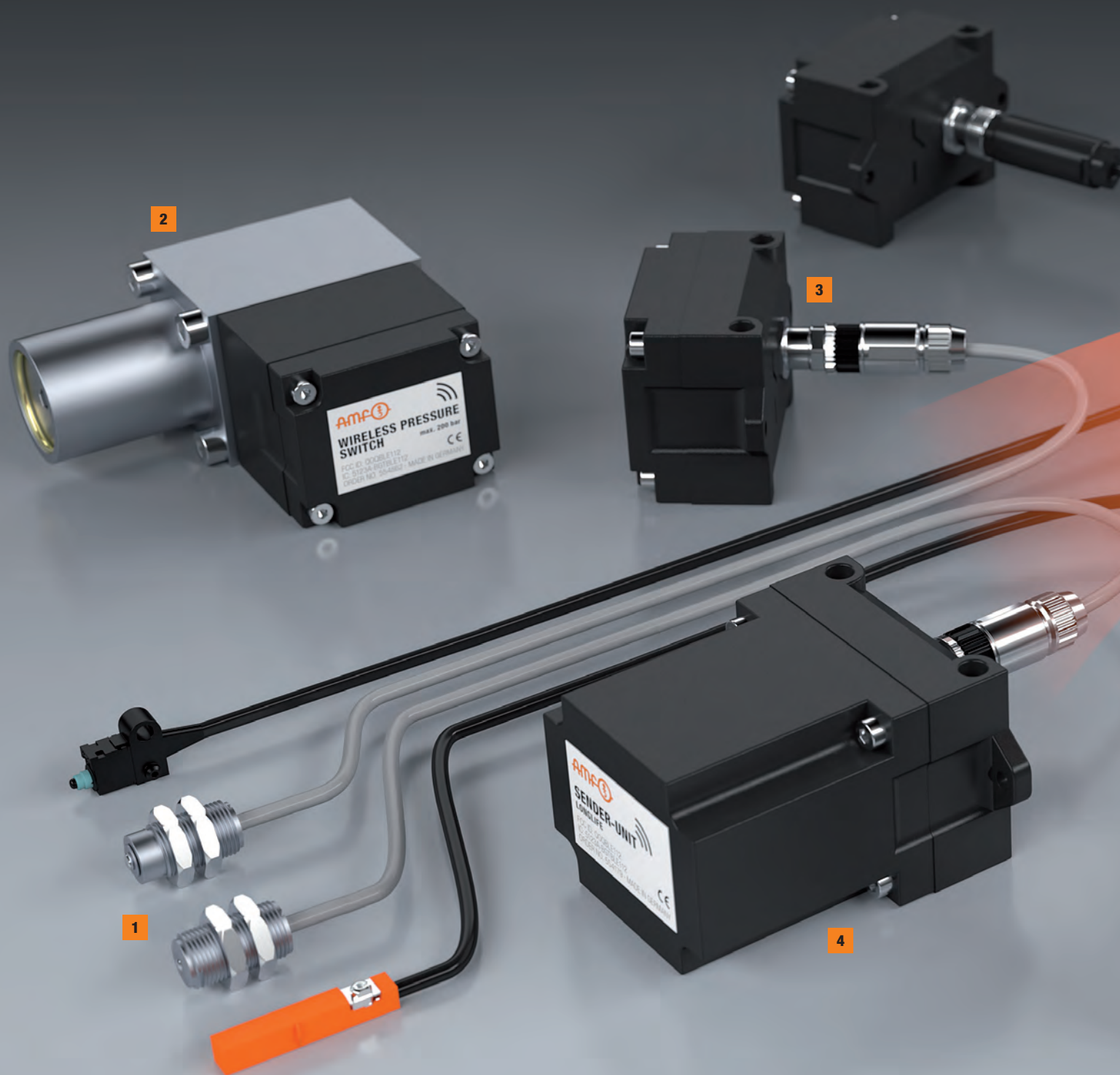
- > Sortie commutée
- > Avertissement batterie
- > Capteur hors de portée

VOUS DÉCIDEZ COMMENT LE TRAITEMENT DU SIGNAL DOIT AVOIR LIEU.



VOUS DÉCIDEZ COMMENT LE SIGNAL DOIT ÊTRE VISUALISÉ OU TRAITÉ – ICI QUELQUES EXEMPLES PRATIQUES







5

- 1 Capteurs
- 2 Wireless pressure switch - Pressostat radio
- 3 Sender-Unit - Unité émettrice
- 4 Sender-Unit - Unité émettrice longlife
- 5 Gateway - Passerelle

Sous réserve de modifications techniques.

N° 5010G

Gateway - Passerelle

Code	Entrées sans fil	Sorties relais	Type de protection	Poids [g]
554177	8	8	IP20	250

Utilisation:

La passerelle est un récepteur pour les signaux radio entrants d'un émetteur (unité émettrice). Le signal est surveillé, visualisé par la passerelle et peut être retransmis par des sorties de relais sans potentiel.

Il est recommandé d'installer la passerelle dans l'armoire de commande et de placer l'antenne, à l'aide d'un câble de prolongation d'antenne (n° 5030ZA), en dehors de l'armoire de commande, à proximité de l'unité émettrice.

L'unité émettrice est explicitement affectée à une sortie de la passerelle. Une clé d'appariement (n° 5030ZP) est nécessaire pour le processus. L'appariement (affectation) de l'unité émettrice avec la passerelle peut être effectué au choix via les boutons-poussoirs sur la passerelle ou par l'interface web intégrée. Pour ceci, la passerelle dispose d'une interface Ethernet.

Caractéristiques:

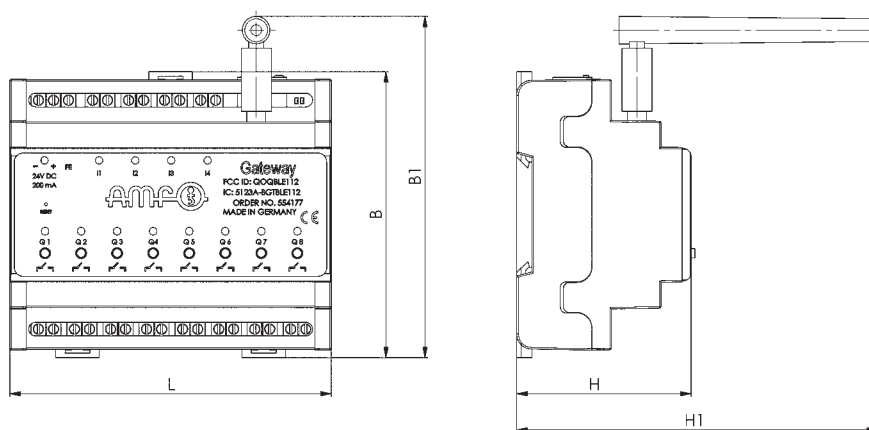
- Entrée : jusqu'à 8 unités émettrices
- Sorties : 8 sorties de relais libres de potentiel
- Protocole de transfert : Bluetooth Low Energy (BLE 4.0)
- Portée du signal radio : env. 10 mètres
- Tension d'alimentation : 24 V DC
- Courant nominal : 0,2 A
- Interface Web intégrée
- Configuré pour des températures ambiantes de +5 à +65 °C

Remarque:

Livraison avec antenne.

Clé d'appariement nécessaire pour l'appariement des unités émettrices.

Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	B	B1	H	H1	L
554177	95	113,5	58	120	107

N° 5010SUS

Sender-Unit - Unité émettrice

Code	Entrée filaire	Sortie sans fil	Durée de vie de la batterie jusqu'à [Ans]	Type de protection	Poids [g]
554178	1	1	1,5	IP67	60
554179	1	1	5,0	IP67	132

Description:

L'unité émettrice est disponible en deux exécutions qui diffèrent par la durée de vie de la batterie :

- unité émettrice (réf. 554178) : durée de vie de la batterie jusqu'à 1,5 ans
- unité émettrice longlife (réf. 554179) : durée de vie de la batterie jusqu'à 5 ans

Utilisation:

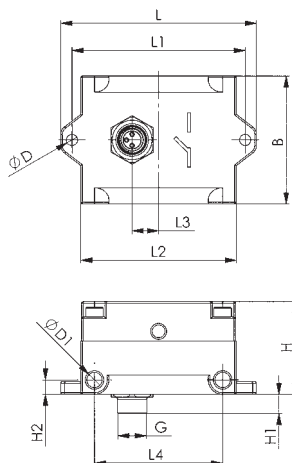
L'unité émettrice transmet en mode sans fil le signal de de capteur à la passerelle. Le capteur est relié par câble à l'unité émettrice. L'état de la batterie de l'unité émettrice est surveillé par la passerelle et affiché sur la passerelle ou sur l'interface Web.

Caractéristiques:

- Entrée : 1 câblée pour capteur sans énergie (par ex. microinterrupteur ou commutateur à lames)
- Sortie : 1 sans fil vers la passerelle
- Protocole de transfert : Bluetooth Low Energy (BLE 4.0)
- Portée du signal radio : env. 10 mètres
- Configuré pour des températures ambiantes de +5 à +65 °C

Remarque:

Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	B	ØD	ØD1	G	H	H1	H2	L	L1	L2	L3	L4
554178	40	3,1	4,8	M8x1	29	6	4,5	61	54	48,5	8,3	40
554179	40	3,1	4,8	M8x1	64	6	4,5	61	54	48,5	8,3	40

N° 5010SUG

Sender-Unit - Unité émettrice Gripper



Code	Entrée filaire	Sortie sans fil	Durée de vie de la batterie jusqu'à [Ans]	Type de protection	Poids [g]
560408	1	1	1,5	IP67	64
560406	0	1	1,5	IP67	58

Description:

L'unité émettrice Gripper est disponible en deux exécutions qui diffèrent pas l'entrée pour le capteur :
 - unité émettrice Gripper Switch (réf. 560408) : entrée câblée pour un connecteur circulaire M8
 - unité émettrice Gripper Reed (réf. 560406) : unité émettrice avec commutateur à lames

Utilisation:

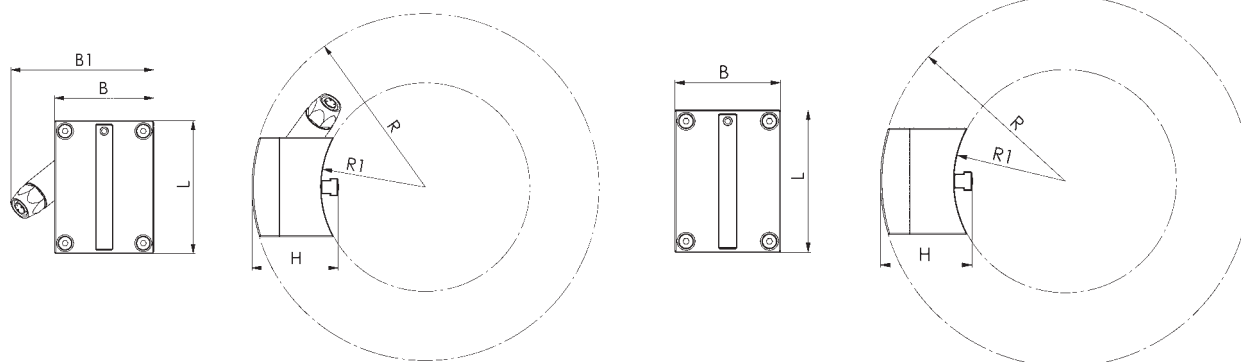
L'unité émettrice Gripper est l'émetteur pour la communication sans fil entre le préhenseur AMF (n° 1650) et la passerelle (récepteur). L'unité émettrice Gripper Switch permet de détecter une pièce à usiner saisie à l'aide d'une mâchoire de préhenseur avec microrupteur (réf. 561709). L'unité émettrice Gripper Reed permet de détecter la position haute ou basse du piston du préhenseur. L'unité émettrice est insérée et serrée dans la rainure en T du préhenseur grâce à un profilé en T avec vis de serrage.

Caractéristiques:

- Sortie : 1 sans fil vers la passerelle
- Protocole de transfert : Bluetooth Low Energy (BLE 4.0)
- Durée de vie de la batterie : jusqu'à 1,5 ans
- Portée du signal radio : env. 10 mètres
- Configuré pour des températures ambiantes de +5 à +65 °C

Remarque:

Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.
 De plus amples informations concernant le préhenseur peuvent être consultées dans le catalogue des préhenseurs AMF.



Dimensions:

Code	B	B1	L	H	R	R1
560408	30	54,8	51	32,9	66,5	40
560406	38	-	51	32,9	66,5	40



Vous trouverez de plus amples informations dans le catalogue produits actuel « Préhenseurs » !

N° 5020-D01

Wireless pressure switch - Pressostat radio



Code	Sortie sans fil	Pression de service [bar]	Durée de vie de la batterie jusqu'à [Ans]	Type de protection	Poids [g]
554862	1	20 - 200	1,5	IP67	1240
554799	1	40 - 400	1,5	IP67	1270

Description:

Le pressostat radio est disponible en deux exécutions qui se distinguent par la plage de pression de la pression de service :

- Pression de service : 20 - 200 bar
- Pression de service : 40 - 400 bar

Utilisation:

Le pressostat radio est un pressostat mécanique avec unité émettrice intégrée.

Il sert à la surveillance de la pression d'un circuit de bridage hydraulique. Le signal de commutation sur le point de commutation paramétré est transmis en mode sans fil à la passerelle.

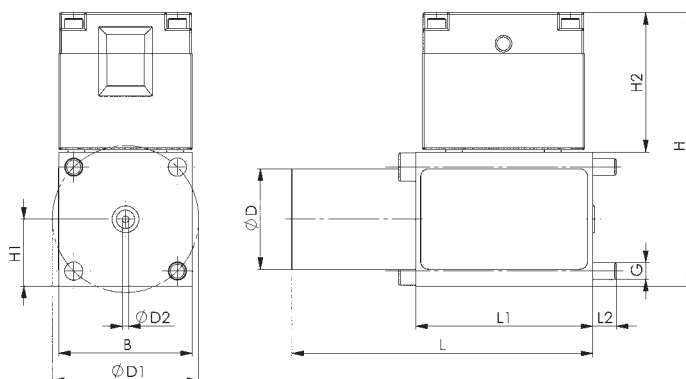
Caractéristiques:

- Sortie : 1 sans fil vers la passerelle
- Type de capteur : pressostat mécanique
- Protocole de transfert : Bluetooth Low Energy (BLE 4.0)
- Durée de vie de la batterie : jusqu'à 1,5 ans
- Portée du signal radio : env. 10 mètres
- Configuré pour des températures ambiantes de +5 à +65 °C

Remarque:

Autres plages de pression disponibles sur demande.

Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	B	ØD	ØD1	ØD2	G	H	H1	H2	L	L1	L2
554862	40	30	44	2	M5	82	20	42	90	53	7
554799	40	30	44	2	M5	82	20	42	90	53	7



Recommandations

N° 6982-02-01 Plaque de connexion, code 60780,
Catalogue « Systèmes de bridage hydrauliques »



Sous réserve de modifications techniques.

N° 5020-R01

Interrupteur à lames R01

Boîtier en plastique, IP 67



Code	Rainure	Longueur des câbles de raccordement [mm]	Type de protection	Poids [g]
554800	T8	300	IP67	50

Utilisation:

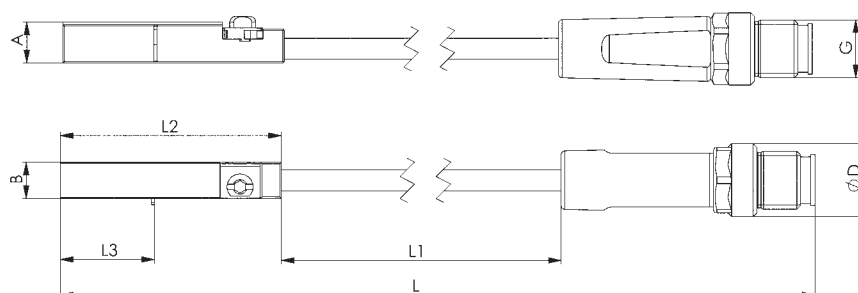
Le commutateur à lames est adapté pour l'utilisation sur les cylindres avec rainure en T, pour la détection de la position du piston. Le commutateur détecte un aimant torique lorsqu'il passe sur la position du capteur. Le commutateur à lames est relié par câble à une unité émettrice. Utilisable sur tous les vérins du commerce en matériau non aimanté.

Caractéristiques:

- Boîtier : plastique
- Fonction : dispositif de fermeture
- Montage : insérer et bloquer dans la rainure en T
- Le commutateur certifié IP67 résiste à l'eau, à la poussière et à l'humidité
- La fiche (M8) est confectionnée prête à connecter pour l'unité émettrice AMF
- Configuré pour des températures ambiantes de -25 à +70 °C

Remarque:

Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	A	B	ØD	G	L	L1	L2	L3
554800	5,7	5	10	M8x1	376	300	30,5	13

N° 5020-M01

Microrupteur M01

Boîtier en plastique, IP 67



Code	Course [mm]	Longueur des câbles de raccordement [mm]	Type de protection	Poids [g]
554795	2,7	150	IP67	50
554796	2,7	500	IP67	70

Utilisation:

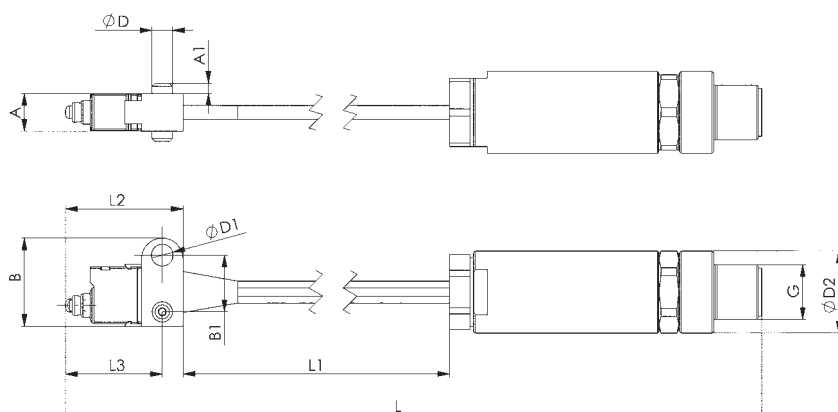
Microrupteur compact pour la détection des différents états d'un dispositif de bridage ou d'une pièce, tels que le contrôle de position, la détection de position ou le contrôle de serrage. Le microrupteur est relié par câble à une unité émettrice.

Caractéristiques:

- Boîtier : plastique
- Fonction : dispositif de fermeture avec contact mécanique
- Le commutateur certifié IP67 résiste à l'eau, à la poussière et à l'humidité
- La fiche (M8) est confectionnée prête à connecter pour l'unité émettrice AMF
- La course est de 2,7 mm maxi pour une pression de 1,2 N
- Configuré pour des températures ambiantes de 0 à +80 °C

Remarque:

D'autres longueurs du câble de raccordement sont disponibles sur demande.
Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	A	A1	B	B1	ØD	ØD1	ØD2	G	L	L1	L2	L3
554795	5,5	1,5	12,9	8,3	3	3,2	12	M8x1	213	150	17,2	14,45
554796	5,5	1,5	12,9	8,3	3	3,2	12	M8x1	563	500	17,2	14,45

N° 5020-M02

Microrupteur M02

Boîtier en acier inoxydable, IP 44, détection précise, sens d'approche axial et latéral



Code	Précision [mm]	Course [mm]	Longueur des câbles de raccordement [mm]	Type de protection	Poids [g]
554797	0,01	0,5	150	IP44	75
554798	0,01	0,5	500	IP44	130

Utilisation:

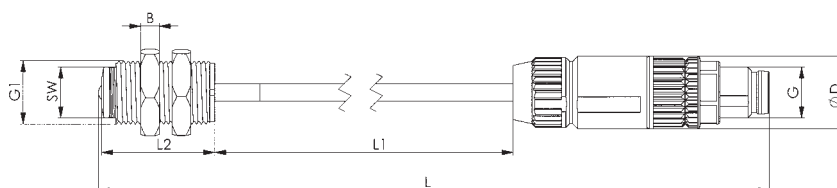
Microrupteur compact pour la détection des différents états d'un dispositif de bridage ou d'une pièce, tels que le contrôle de position, la détection de position ou le contrôle de serrage, avec une précision élevée. Le microrupteur est relié par câble à une unité émettrice.

Caractéristiques:

- Boîtier : acier inoxydable, surfaces de choc durcies
- Fonction : dispositif de fermeture avec contact mécanique
- Montage : M10x0,75, montage affleurant possible
- La fiche (M8) est confectionnée prête à connecter pour l'unité émettrice AMF
- La course est de 0,5 mm max. pour une pression de 0,8 N
- La charge statique de la pointe de contact (boule en acier inoxydable) est de max. 1 500 N
- Configuré pour des températures ambiantes de 0 à +80 °C

Remarque:

Deux écrous de fixation M10x0,75 sont compris dans la livraison.
D'autres longueurs du câble de raccordement sont disponibles sur demande.
Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	B	ØD	G	G1	L	L1	L2	SW
554797	3	11,5	M8x1	M10	209	150	18	8
554798	3	11,5	M8x1	M10	559	500	18	8

N° 5020-M03

Microrupteur M03

Boîtier en acier inoxydable, IP 67, détection précise, sens d'approche axial



Code	Précision [mm]	Course [mm]	Longueur des câbles de raccordement [mm]	Type de protection	Poids [g]
556264	0,01	0,3	150	IP67	75
556265	0,01	0,3	500	IP67	130

Utilisation:

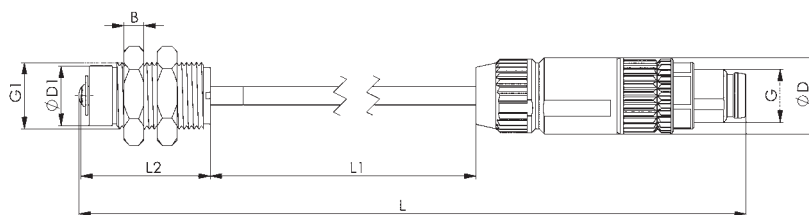
Microrupteur compact pour la détection des différents états d'un dispositif de bridage ou d'une pièce, tels que le contrôle de position, la détection de position ou le contrôle de serrage, avec une précision élevée. Le microrupteur est relié par câble à une unité émettrice.

Caractéristiques:

- Boîtier : acier inoxydable, surfaces de choc durcies
- Fonction : dispositif de fermeture avec contact mécanique
- Montage : M10x0,75, montage affleurant possible
- La fiche (M8) est confectionnée prête à connecter pour l'unité émettrice AMF
- Le commutateur certifié IP67 résiste à l'eau, à la poussière et à l'humidité
- La course est de 0,3 mm max. pour une pression de 1,0 N
- La charge statique de la pointe de contact (boule en acier inoxydable) est de max. 3 000 N
- Configuré pour des températures ambiantes de 0 à +80 °C

Remarque:

Deux écrous de fixation M10x0,75 sont compris dans la livraison.
D'autres longueurs du câble de raccordement sont disponibles sur demande.
Pour de plus amples informations techniques, veuillez consulter la fiche technique.



Dimensions:

Code	B	ØD	ØD1	G	G1	L	L1	L2
556264	3	11,5	9	M8x1	M10	211	150	19,5
556265	3	11,5	9	M8x1	M10	561	500	19,5

N° 5030ZA

Rallonge d'antenne

Code	Base magnétique	Longueur des câbles de raccordement	Filetage	Poids
		[m]		[g]
554803	●	1,5	RP-SMA	110
559716	-	3,0	RP-SMA	103
559717	-	5,0	RP-SMA	173
558654	-	10,0	RP-SMA	314

Utilisation:

La prolongation d'antenne est utilisée pour placer l'antenne en dehors de l'armoire de commande, près de l'unité émettrice. Ceci permet d'éviter une éventuelle interruption par le boîtier de l'armoire de commande.

Il est recommandé de placer l'antenne le plus près possible de l'unité émettrice pour atteindre une bonne puissance du signal.

Caractéristiques:

- Le prolongement d'antenne avec pied magnétique a un câble de raccordement de 1,5 m de longueur
- D'autres prolongements d'antenne sans pied magnétique sont disponibles avec des longueurs de 3 m, 5 m et 10 m de longueur
- Fiche : droite



Câble de raccordement 1,5 m



Sous réserve de modifications techniques.

N° 5030ZB

Batterie de rechange et joint plat



Code	Batteries	Joint	Poids
	[St]	[St]	[g]
554860	1	1	15
554861	2	1	30
561746	1	1	15

Description:

Réf. 554860 : 1 pile bouton et 1 joint plat pour l'unité émettrice (réf. 554178) et pressostat radio (réf. 554862 et 554799)

Réf. 554861 : 2 piles bouton et 1 joint plat pour l'unité émettrice longue durée (réf. 554179)

Réf. 561746 : 1 pile bouton et 1 joint plat pour l'unité émettrice Gripper Switch (réf. 560408) et l'unité émettrice Gripper Reed (réf. 560406)

Utilisation:

Batterie de rechange pour l'unité émettrice. En cas de remplacement de la batterie, le joint plat doit être remplacé pour continuer à garantir la classe de protection IP 67.

N° 5030ZP

Clé d'appariement



Code	Longueur	Poids
	[mm]	[g]
554802	42	25

Utilisation:

La clé d'appariement permet d'activer le mode d'appariement sur l'unité émettrice. Pour cela, il suffit de toucher brièvement la surface latérale de contact de l'unité émettrice.

N° 5030ZR

Routeur Wi-Fi



Code	L x B x H	Poids
		[g]
554801	57 x 57 x 18	18

Utilisation:

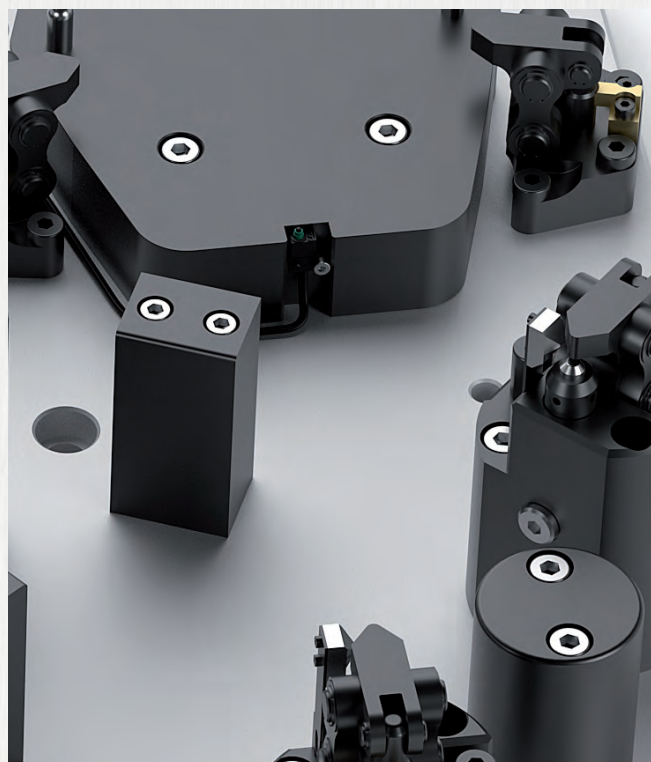
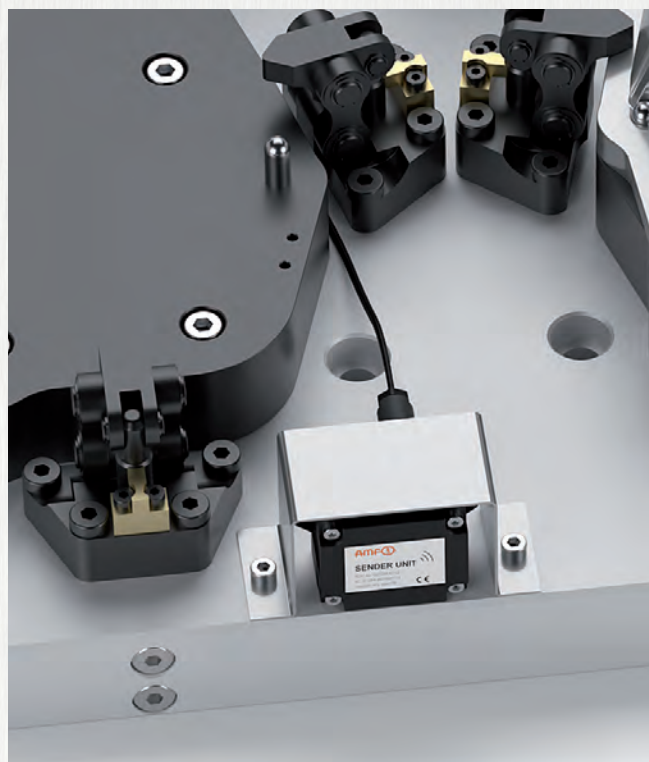
Le routeur Wi-Fi est utilisé pour intégrer la passerelle dans un réseau Wi-Fi. Pour ce faire, le routeur est relié par câble à la passerelle. Un appareil compatible Wi-Fi permet d'accéder à l'interface Web de la passerelle.

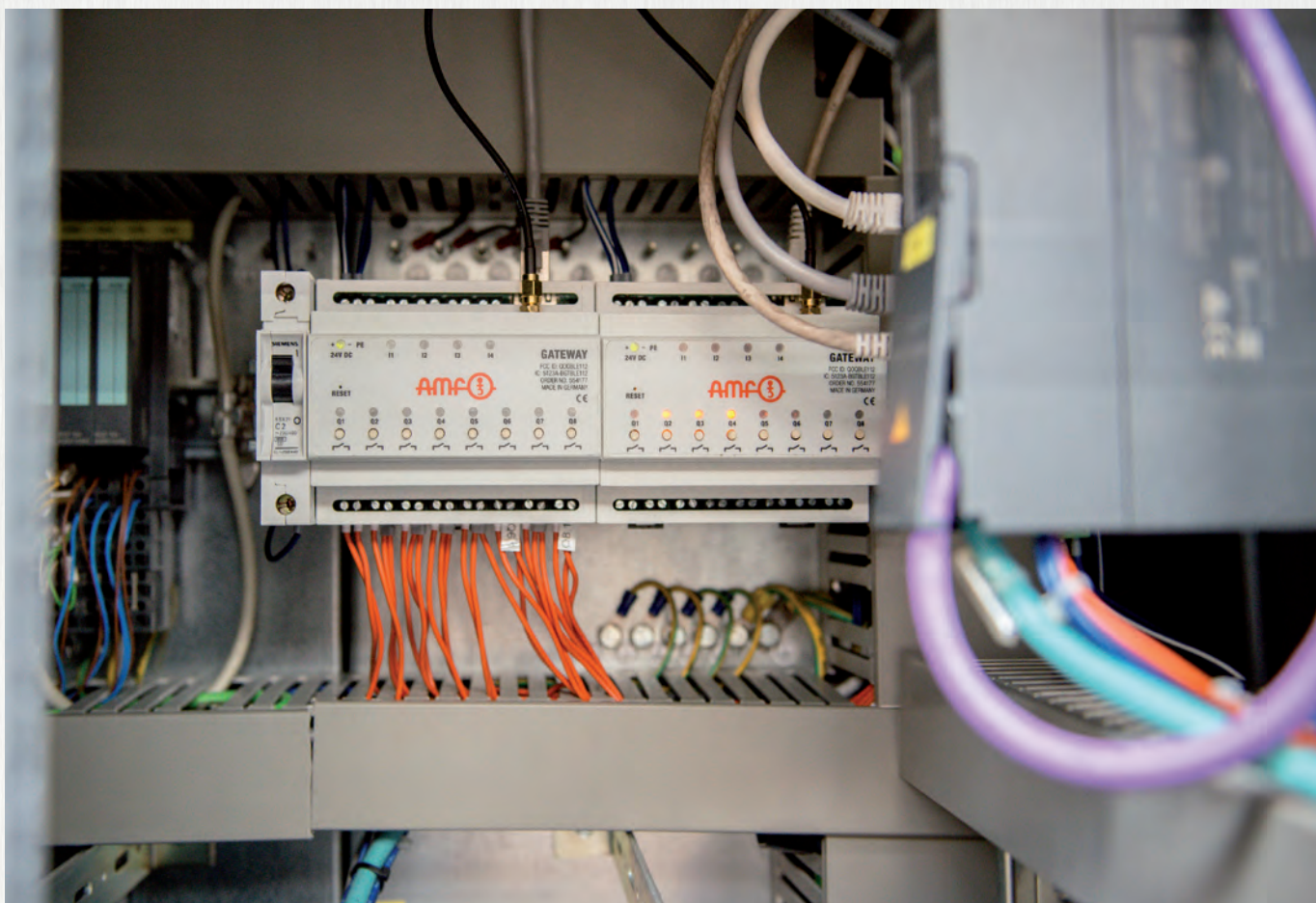
Caractéristiques:

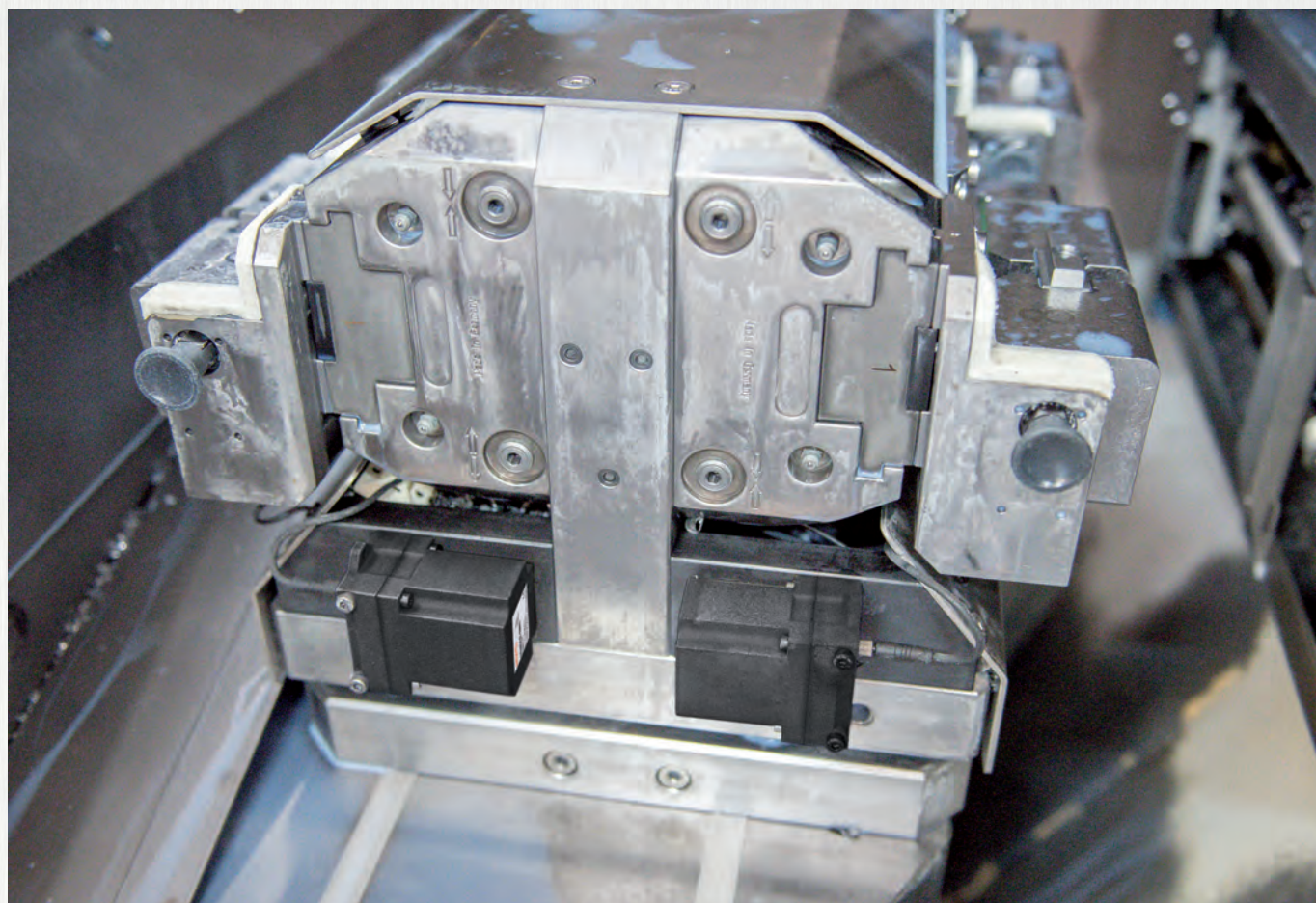
- Routeur Wi-Fi TP-Link jusqu'à 300 Mbits/s
- Fréquence Wi-Fi : 2,4 GHz
- Interfaces : LAN (10/100 MBit/s) et Micro USB

Remarque:

Il est recommandé de positionner le routeur Wi-Fi en dehors de l'armoire de commande (cage Faraday).







Ces conditions de vente sont valables vis-à-vis d'entreprises, de personnes juridiques de droit public et de fonds d'investissement publics. Nos livraisons et nos prestations sont effectuées exclusivement selon les conditions suivantes. Toute condition d'achat autre du commanditaire que nous ne reconnaissons pas explicitement ne sont pas non plus intégrées au contrat par l'acceptation de la commande. En passant la commande et en confirmant les marchandises que nous lui avons livrées, le commanditaire confirme accepter nos conditions.

1. Offre et conclusion du contrat

Nos offres sont toujours faites sans engagement dans la mesure où aucun autre accord explicitement différent n'a pas été conclu. Notre catalogue dans sa version la plus récente constitue la base de nos contrats de livraison. Nous fournissons les indications de dimensions et de poids ainsi que les illustrations, les dessins et les données sans engagement de notre part et nous pouvons les modifier à tout moment. C'est pourquoi il ne nous est pas possible d'exclure toute variante et cela ne constitue donc pas un droit à nous réclamer des dommages et intérêts. Les commandes sont considérées comme acceptées lorsque nous les avons confirmées par écrit. Si, pour des raisons organisationnelles, le commanditaire ne reçoit pas de confirmation séparée en cas de livraison de réassort, la facture est en même temps la confirmation de la commande.

2. Prix

Les prix sont indiqués en euros au départ d'usine exempts de la taxe sur le chiffre d'affaires, des frais d'emballage, de transport et de port et de l'assurance. Sauf accord autre, nos prix de catalogue sont valables au jour de la livraison. Dans le cas des commandes d'une valeur de marchandises nette inférieure à 50,00 euros, un supplément de quantité minimum de 10,00 euros sera facturé.

3. Frais d'outillage

Sauf accord autre, les outils utilisés pour l'exécution du contrat restent dans tous les cas notre propriété même si nous avons facturé séparément une participation à leurs coûts.

4. Paiement

Sauf indication autre sur la facture, le prix d'achat est à régler net dans les 30 jours à compter de la date de la facture (sans déduction d'acompte). Les factures d'un montant inférieur à 50,00 euros sont à payer immédiatement. En cas de retard de paiement, nous sommes autorisés à facturer des intérêts de retard. Leur montant correspond à notre taux d'intérêt pour les crédits en compte courant auprès de notre banque attirée, il s'élève à 8 pourcents au-dessus du taux d'intérêt de base en vigueur de la Banque centrale européenne. Par ailleurs, nous pouvons, en cas de retard de paiement, stopper toute exécution de nos obligations jusqu'à réception du paiement après information écrite du commanditaire.

5. Interdiction de compenser

Le commanditaire ne peut opposer que des contre-prétentions constatées juridiquement ou incontestées.

6. Droit de désistement en cas de réception ou de paiement en retard ou de faillite

Si le commanditaire ne prend pas la marchandise en charge dans les temps, nous sommes alors en droit de lui fixer un délai supplémentaire après l'écoulement duquel nous pourrions en disposer autrement et fournir le commanditaire avec un délai prolongé convenable. Nos droits de nous désister du contrat conformément aux conditions stipulées dans le § 326 BGB et de réclamer des dommages et intérêts pour non-exécution n'en sont cependant pas touchés. Si le commanditaire ne règle pas la marchandise après l'échéance de paiement, nous sommes alors en droit une fois un délai convenable que nous avons fixé écoulé en vain à nous désister du contrat et à réclamer la restitution des marchandises déjà remises. Le reste du texte du § 323 BGB n'en est pas touché. Si le commanditaire dépose une demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité, nous sommes alors en droit de nous désister du contrat avant l'ordonnance de mesures conservatoires par le tribunal de la faillite et de réclamer la restitution des marchandises déjà remises.

7. Fabrications spécifiques au client / Réalisation de projet (fabrication spéciale)

Les fabrications spécifiques au client nécessitent des indications définitives sur le modèle, la quantité etc. sous forme écrite lors de la commande. Pour des raisons de technique de fabrication, nous nous réservons de droit de livrer une quantité supérieure ou inférieure de jusqu'à 10% à celle commandée. Les modifications techniques ou les annulations ne sont possibles que contre facturation des coûts ainsi entraînés. La restitution des fabrications spécifiques au client est exclue.

8. Livraison et emballage, transfert du risque

Les renseignements sur le moment de la livraison sont fournis sans engagement ; nous nous efforçons cependant de les respecter. Ils sont soumis à la condition que nous recevions nous-mêmes notre livraison correcte, intacte, complète et dans les temps. Les délais de livraison indiqués se rapportent à la fabrication en usine en commençant par le jour de l'acceptation de la commande. La livraison est effectuée EXW (au départ d'usine) conformément aux Incoterms 2010. Le commanditaire assume ainsi les coûts. Lors de la remise des marchandises à la personne, la société ou l'institution désignée pour exécuter l'envoi, le risque est transféré au commanditaire. C'est également valable pour les livraisons partielles ou quand nous avons pris en charge la livraison et l'installation. Le risque est également transféré au commanditaire quand il est en retard pour la prise en charge. À défaut d'instructions précises pour l'expédition, nous l'effectuons nous-même comme nous l'estimons correcte sans nous engager cependant à choisir le transport le moins cher ni le plus pratique. Le commanditaire accepte que la commande puisse lui être envoyée par livraisons partielles dans les limites du raisonnable. Dans le cas de l'expédition à un tiers que nous livrons sur ordre du commanditaire, nous facturons un forfait de gestion de 5,00 euros. L'emballage est conforme à l'ordonnance sur les emballages. Nous facturons les emballages jetables au coût de revient. L'emballage ne peut pas être récupéré.

9. Difficultés et/ou impossibilité de fournir la prestation

Si l'apparition d'événements imprévisibles que nous ne pouvons pas éviter malgré nos efforts dans les limites du raisonnable (panne des installations, retards de livraison de matières premières essentielles, problèmes de livraison sortante par exemple) nous empêche de remplir nos obligations, le délai de livraison se prolonge alors dans une mesure convenable tant que la livraison ou les prestations ne sont pas rendues trop difficiles ou même impossibles. Dans la mesure où il nous faut partir du principe que ces événements ne sont pas ponctuels, nous sommes en droit de nous désister

entièrement ou partiellement du contrat. Si la livraison ou la prestation devient impossible, le commanditaire n'est alors pas tenu de remplir pour sa part ses obligations contractuelles. Le § 275 BGB s'applique donc par conséquent. Si le commanditaire par contre est responsable seul ou majoritairement de ces événements conduisant à l'impossibilité d'exécuter la prestation, il reste alors tenu de fournir sa contre-prestation. Il en est de même dans le cas où ces événements se produisent au moment où le commanditaire est en retard dans sa prise en charge.

10. Envois d'échantillons/Retours

Les échantillons ne sont mis à disposition que sur facture. Dans le cas d'envoi d'échantillons et de modèles, un avoir est ensuite crédité à la commande suivante si la valeur de celle-ci est de 125,00 euros minimum. Les retours de marchandises ne sont possibles qu'après accord, les fabrications spéciales cependant en sont exclues. Pour les retours pour des raisons dont nous ne sommes pas responsables (erreurs de commande par exemple), nous facturons un pourcentage de gestion de 10%, mais cependant de 7,50 euros minimum.

11. Réserve de propriété

La marchandise livrée reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de l'ensemble des créances ou jusqu'à l'encaissement des chèques remis à cet effet. Le règlement des différentes créances dans une facture en cours ainsi que le retrait de solde et leur reconnaissance ne porte pas atteinte à la réserve de propriété. Le commanditaire est autorisé à revendre les marchandises sous réserves dans le cadre du commerce normal. Il n'est cependant pas autorisé à les engager ni à les remettre à titre de garantie. Il nous cède d'ores et déjà ses créances sur la vente des marchandises sous réserve. Le commanditaire est en droit de percevoir le montant de ces créances tant qu'il remplit lui-même ses obligations vis-à-vis de nous. Il est tenu de nous nommer à notre demande le débiteur tiers et nous sommes en droit de porter plainte dans ce cadre et celui de la cession.

12. Droits de propriété industrielle

Nous nous réservons la propriété et les droits sur la propriété intellectuelle de l'ensemble des documents du contrat ainsi que des ébauches, des schémas, des calculs et des devis. Ils ne doivent être ni copiés ni transmis à des tiers sans notre autorisation. Tous les droits sur les brevets, les modèles d'utilité etc. nous reviennent exclusivement même dans la mesure où ils n'ont pas encore été déclarés. La fabrication de copies de nos produits n'est permise qu'avec notre autorisation écrite. Si des objets sont fabriqués d'après les schémas ou les échantillons, le commanditaire assume alors la garantie qu'aucun droit éventuel de propriété industrielle de tiers n'a lors été enfreint lors de la production. Si, pour des raisons de droits de propriété industrielle, un tiers interdit la fabrication et la livraison, nous sommes alors en droit de les stopper immédiatement. Le commanditaire est alors tenu de nous dédommager des frais investis et de nous dégager de toute prétention de droits aux dommages et intérêts de tiers. Les droits d'indemnisation du commanditaire sont alors exclus.

13. Garantie

Si le commanditaire convient avec nous des propriétés de la marchandise, nous basons nos réglementations de livraison techniques sur cet accord. Si nous devons effectuer la livraison conformément aux schémas, aux spécifications, aux échantillons etc. du commanditaire, celui-ci assume alors le risque quant à son aptitude pour l'usage prévu. Si l'ampleur de la livraison ou de la prestation est modifiée après la conclusion du contrat à la demande du commanditaire et qu'ainsi les propriétés et l'aptitude de la marchandise en est altérée, alors les droits de réclamation des défauts du commanditaires s'annulent dans la mesure où les altérations sont dues aux désirs de modification du client. C'est le moment du transfert du risque qui est décisif pour l'état conforme au contrat de la marchandise. La détérioration des pièces d'usure dans le cadre d'une utilisation normale consacrée ne constitue pas un défaut. Les droits de réclamation des défauts s'annulent en particulier dans les cas suivants : utilisation inadéquate ou non-conforme, montage ou mise en service incorrect par le commanditaire ou un tiers, usure naturelle, traitement mauvais ou négligent – en particulier une sollicitation extrême, consommables inadaptés, matériaux de remplacement, influences chimiques, électrochimiques ou électriques dans la mesure où nous n'en sommes pas responsables. En présence d'un défaut sur la marchandise, nous décidons si nous livrons un produit de remplacement ou si nous le corrigeons dans un délai convenable fixé par le commanditaire. Si la mesure choisie n'apporte pas l'amélioration escomptée, le commanditaire est alors en droit de diminuer le prix d'achat ou de se désister du contrat. Tout autre cas de réclamation de garantie est exclu. Il n'y a pas de droits de réclamation des défauts en cas de différences négligeables par rapport aux propriétés convenues. Les défauts visibles constatés doivent nous être communiqués par écrit immédiatement dès qu'ils ont été décelés et au plus tard dans les 10 jours après la réception, dans le cas des défauts qui ne sont pas visibles immédiatement après leur découverte. La garantie a une durée de 12 mois et commence au moment du départ de l'usine de la marchandise pour la livraison.

14. Responsabilité

Exception faite de l'atteinte à la vie, au corps ou à la santé par un manquement à nos obligations, nous n'assumons de responsabilité qu'en cas de manquement intentionnel ou par négligence grave.

15. Lieu de réalisation, for et choix de la loi

C'est D-70734 Fellbach qui est le lieu de réalisation pour toutes les obligations découlant de la relation contractuelle. Le for pour tous les autres litiges découlant de cette relation contractuelle est le tribunal du siège social de la société Andreas Maier GmbH & Co. KG. Tous les litiges qui découlent du présent contrat ou de sa validité sont décidés de manière irrévocable par un tribunal d'arbitrage conforme à l'ordonnance sur les tribunaux d'arbitrage du comité allemand des tribunaux d'arbitrage ou à l'ordonnance de conciliation et d'arbitrage de la chambre internationale du commerce en excluant la voie juridique allemande ordinaire. La procédure de relance juridique reste cependant autorisée. C'est le droit allemand qui est appliqué (BGB et HGB). La validité de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente (CISG) est exclue.

16. Clause salvatrice

Si certaines conditions devaient ne pas être valides légalement, les conditions restantes n'en sont pas touchées. Des réglementations sont alors appliquées à la place des conditions invalides qui se rapprochent le plus de l'objectif économique du contrat tout en conservant de manière juste les intérêts des deux parties. La publication de ces conditions de vente, de livraison et de paiement rend toutes les versions précédentes caduques. Ce n'est pas valable pour les contrats conclus avant son annonce.

CAPTEURS RADIO CATALOGUE 2020/2021

Vous pouvez demander d'autres catalogues sous **www.amf.de**



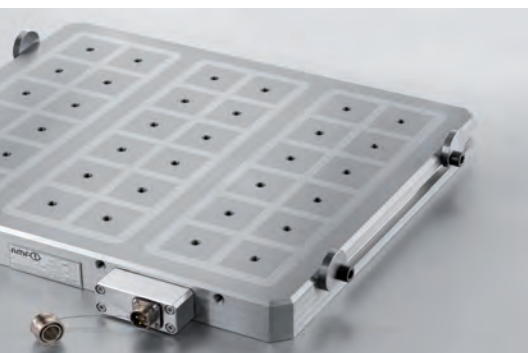
LE SYSTÈME DE BRIDAGE «ZERO-POINT»



SYSTÈMES DE BRIDAGE HYDRAULIQUES



SYSTÈME DE BRIDAGE SOUS VIDE



SYSTÈMES DE BRIDAGE MAGNÉTIQUES



CAPTEURS RADIO



SAUTERELLES



SYSTÈMES DE BRIDAGE SIMPLES
ET MULTIPLES



ÉLÉMENTS DE BRIDAGE MÉCANIQUES



INSTRUMENTS DE MARQUAGE
ET DE NETTOYAGE



ANDREAS MAIER GmbH & Co. KG

Waiblinger Straße 116 · D-70734 Fellbach

Phone: +49 711 5766-0

Fax: +49 711 575725

E-mail: amf@amf.de

Web: www.amf.de

Code de cat. 558993 · € 2,40

Tout achat est soumis à nos conditions générales de vente, de livraison et de paiement. Tous les droits relatifs à la présentation, aux photographies et aux textes sont la propriété exclusive de la société AMF. Leur reproduction par quelque moyen photomécanique que ce soit est interdite, sauf autorisation expresse. 2020/21/18FR > PDF > Imprimé en Allemagne